

BULLETIN INTERCOMMUNAL

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
NIÈVRE & SOMME**

JANVIER 2021

# NIÈVRE & SOMME

BULLETIN INTERCOMMUNAL - JANVIER 2021

**DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE**

**URBANISME  
ET HABITAT**

**SPANC - GEMAPI**

**ÉQUIPEMENT  
AQUATIQUE**

**CULTURE  
ET MUSIQUE**

**ARCHIVES  
ET PATRIMOINE**

**TOURISME**

**CAJ**

**CRÈCHES / RAM**



**RENÉ LOGNON**  
Président

## EDITO

Mesdames, Messieurs,

En dépit d'une année 2020 particulièrement difficile au regard de la crise sanitaire que nous traversons, la Communauté de communes Nièvre et Somme a pu poursuivre son développement et œuvrer à l'émergence de nouveaux projets bénéfiques pour l'ensemble de ses habitants.

En effet, suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin, le conseil communautaire, composé des nouveaux élus représentant les 36 communes membres, a pu être installé le 9 juillet dernier.

Le budget de la collectivité pour l'année 2020 a été voté le 10 juillet et les grands projets de développement ont ainsi pu se poursuivre avec toutes les contraintes sanitaires et organisationnelles qui demeurent encore applicables aujourd'hui.

C'est ainsi que nous avons pu achever la construction du centre aquatique intercommunal AQUAN@S à FLIXECOURT ; équipement qui, je l'espère, pourra très prochainement vous accueillir. Bien entendu, son ouverture reste conditionnée aux décisions gouvernementales liées à l'épidémie de COVID19.

Il s'agit là d'un investissement extrêmement important pour notre collectivité, 7,8 millions d'euros. Plusieurs années d'études et de travaux ...pour donner vie à une très belle réalisation dotée d'un bassin de nage de 250 m<sup>2</sup>, un bassin ludique pour les plus petits, un jacuzzi, un sauna, un hammam, une pataugeoire... et une salle de fitness !

Je souhaite que vous profitiez pleinement de cet espace qui est, me semble-t-il, aujourd'hui indispensable pour un territoire comme le nôtre de plus de 28 000 habitants.

A la lecture de ce journal, vous constaterez également que nous continuons à œuvrer pour le développement économique de notre communauté de communes. Nous accompagnons ainsi les implantations d'entreprises sur nos différents pôles d'activités et sur l'ensemble de nos communes. Les différentes sociétés ayant fait le choix de s'installer sur notre territoire, quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité, contribuent pleinement à notre développement et à notre dynamisme. Elles sont source d'emplois et de retombées financières vitales pour notre collectivité.

L'année 2020 a été aussi marquée par la réalisation de premiers travaux pour lutter contre les inondations (nouvelle compétence GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Enfin, notons que les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI) ont été approuvés par les élus. Ils permettront un développement harmonieux de nos communes pour les années qui viennent : habitat, activités économiques, projets de rénovations urbaines et d'urbanisation tout en préservant la qualité de vie de tous.

Notre objectif est bien entendu de poursuivre les actions d'ores et déjà entreprises ainsi que l'ensemble de nos politiques publiques pour l'année 2021 ; année au cours de laquelle nous devons concentrer nos efforts sur le projet de réhabilitation de la friche industrielle MFDS à BERTEAUCOURT LES DAMES.

Cette nouvelle année sera aussi marquée par l'installation de l'Office de tourisme intercommunal dans l'ancienne maison éclusière de PICQUIGNY, actuellement en travaux.

Nous poursuivons parallèlement l'ensemble de nos activités culturelles et artistiques : programmations culturelles, activités de l'école de musique intercommunale, valorisation et découverte du patrimoine.

En 2021, le réseau intercommunal de lecture publique sera davantage structuré et nous développerons par ailleurs l'accueil de loisirs (CAJ) avec l'installation, en juillet, d'une antenne à FLIXECOURT venant s'ajouter à celle de PICQUIGNY.

Pour les plus jeunes, la Communauté de communes continuera à étoffer ses structures d'accueil : relais d'assistantes maternelles, crèches et micro crèches.

L'environnement sera également au cœur de nos préoccupations avec les actions du service public d'assainissement non collectif, la poursuite des plans de gestion des rivières, le rétablissement de la continuité hydro écologique des cours d'eau et la lutte contre les inondations.

**Je vous invite à découvrir plus en détail dans ces quelques pages nos principales actions en cours et à venir.**

**Souhaitons qu'à l'issue de la crise sanitaire, cette nouvelle année soit porteuse d'espoir et de renouveau.**

**Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle année 2021 !**

Le Président,  
René LOGNON

# SOMMAIRE

**P.06**

**DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE**

**P.07**

**URBANISME  
ET HABITAT**

**P.08-10**

**SPANC - GEMAPI**

**P.11**

**ÉQUIPEMENT  
AQUATIQUE**

**P.12-13**

**CULTURE, MUSIQUE  
RÉSEAU LECTURE**

**P.14**

**ARCHIVES  
ET PATRIMOINE**

**P.15**

**TOURISME**

**P.16**

**CAJ**

**P.17-18**

**CRÈCHES / RAM**

# CCNS ou COMMUNAUTE de COMMUNES NIEVRE ET SOMME.

La CCNS, dont votre commune est membre, est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ayant comme mission principale d'œuvrer pour le développement du territoire.

La CCNS, entrée en fonctionnement au 1er janvier 2017, est le fruit du regroupement de deux communautés de communes qui existaient depuis 1993 :

- D'une part la CCVNE : Communauté de communes du Val de Nièvre et Environs
- D'autre part la CCOA : Communauté de communes Ouest Amiens

Elle regroupe aujourd'hui 36 communes pour 28670 habitants.

## COMMENT JOINDRE LA COM DE COM ?

Par mail (à privilégier) : [contact@nieuresomme.fr](mailto:contact@nieuresomme.fr)  
Par téléphone : 03 22 39 40 40  
[www.nieuresomme.fr](http://www.nieuresomme.fr)



**Le Bureau de la CCNS**  
De gauche à droite : M DELVILLE, M FRANCOIS, M GAILLARD, Mme LEMAIRE, M DELFOSSE, M LOGNON, M WALIGORA, Mme BENEDINI, M MARECHAL, M DUCROTOY, M HENRY et M OLIVIER

## CONTACTS

Bruno LHEUREUX, DGS : [b.lheureux@nieuresomme.fr](mailto:b.lheureux@nieuresomme.fr)  
Delphine CLABAULT, DGA : [d.clabault@nieuresomme.fr](mailto:d.clabault@nieuresomme.fr)

## Quelles sont ses compétences ?

Au regard de ses statuts, validés par arrêté préfectoral en date du 04 mai 2017, la com de com détient 3 types de compétences :

### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Aménagement du territoire
- Développement économique – promotion du tourisme
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ; cette compétence étant délégués aux syndicats mixtes territorialement compétents

### COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Aménagement et entretien des voies SNCF désaffectées sur décision expresse du Conseil communautaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Actions sociales d'intérêt communautaire : enfance – jeunesse et politique d'accueil de la petite enfance

### COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Développement des énergies renouvelables
- Politique culturelle et sportive – éducation
- Services à la population (emploi – insertion professionnelle – casernes de gendarmerie)

### TRÈS CONCRÈTEMENT, VOICI QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION PAR VOTRE COM DE COM :

- Création, gestion et développement des zones d'activités des Hauts du Val de Nièvre et des Bornes du Temps
- Location de bâtiments à des entreprises industrielles et artisanales à VIGNACOURT, VILLE LE MARCLET et à PICQUIGNY
- Gestion d'un Guichet emploi intercommunal à FLIXECOURT et à PICQUIGNY : mise en relation des offres et des demandes d'emplois sur le territoire intercommunal
- Gestion en régie du Service public d'assainissement non collectif (SPANC) : missions de diagnostics et contrôles des installations individuelles d'assainissement
- GEMAPI : gestion des milieux aquatiques – élaboration et suivi de plans de gestion des cours d'eau – restauration de la continuité hydro écologique – lutte contre le ruissellement
- Elaboration de programmations culturelles tout au long de l'année
- Gestion d'une école de musique intercommunale
- Gestion du réseau de lecture publique : 17 médiathèques vous accueillent sur la com de com
- Gestion d'un service d'archives intercommunal (SIA)
- Mise en place d'actions de découverte du patrimoine (matériel et immatériel) : abbaye de Moreaucourt, visites guidées au sein des communes membres, valorisation du patrimoine archivistique de la CCNS

- Gestion d'un Centre d'Animation Jeunesse pendant les vacances scolaires
- Office de Tourisme intercommunal : actuellement situé à Ailly sur Somme, l'OTI occupera bientôt de nouveaux locaux à PIQUIGNY, dans l'ancienne maison ecclésiastique en cours de réhabilitation
- Aménagement et entretien de chemins de randonnées
- Mise à disposition d'une équipe d'emplois verts sur les communes de l'ex CCOA
- Aménagement numérique intérieur du moulin Basile de FLIXECOURT (2021)
- Construction d'un équipement aquatique intercommunal avec équipements de bien-être et fitness à FLIXECOURT
- Elaboration et gestion du Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- Gestion des crèches de Flixecourt et Vignacourt
- Financement de la crèche d'AILLY SUR SOMME (participation financière annuelle)
- Gestion des Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

### QUI FAIT FONCTIONNER LA CCNS ?

Des élus dont le rôle est de prendre les décisions stratégiques de développement :

1 président – 11 vice-présidents - une conférence des Maires avec 36 membres (1 par commune) – un Conseil communautaire composé de 55 élus

Durée du mandat : 6 ans renouvelables

Les membres du personnel dont les fonctions consistent à préparer et exécuter les décisions prises par les élus :

48 salariés répartis sur l'ensemble des services de l'intercommunalité et sur ses différents sites : Flixecourt, Picquigny, Vignacourt et Ailly sur Somme.

### AVEC QUELS MOYENS ?

La CCNS, comme l'ensemble des Communautés de communes françaises, peut œuvrer pour le développement local, grâce notamment, à trois sources de revenus :

- les dotations financières de l'Etat
- les contributions fiscales des entreprises et des particuliers
- les subventions publiques s'appliquant exclusivement sur les projets d'investissement

Le budget annuel de fonctionnement de la CCNS est de 17,5 millions d'euros.

Ses budgets d'investissements représentent un montant annuel cumulé de 13,9 millions (données 2020).

Chaque année, la CCNS alloue de manière équitable à l'ensemble de ses communes membres une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC). En 2020 ; la DSC représente un montant global de 580 280,80 € soit 20,24 € par habitant.



### Conseil communautaire du 10/07/2020

Les comptes rendus des réunions de Conseils communautaires sont disponibles à l'adresse suivante : [nieuresomme.fr](http://nieuresomme.fr)

## EPCI

Compétence obligatoire des EPCI depuis leur création, les CC Ouest Amiénois et du Val de Nièvre et Environs ont chacune développé de nombreuses actions d'aménagement et de développement du territoire en faveur de l'activité économique. Depuis 2017 et leur fusion, la Communauté de communes Nièvre et Somme constitue un des principaux pôles d'accueil des entreprises après Amiens Métropole.



ZAC des bornes du temps 1e2



ZAC Val de Nièvre / ZAC Hauts Plateaux

Forte de ses 240Ha de zones d'activités représentant près de 75 entreprises et 1 800 salariés, de ses hôtels d'entreprises publics (Vignacourt et Picquigny) ou privés, la CC Nièvre et Somme accompagne les entreprises dans leur implantation sur le territoire.

En soutien de ces outils, le guichet emploi intercommunal et ses 2 antennes (Flixecourt et Picquigny) met en relation les demandeurs et les offres d'emplois dans le cadre d'une convention signée avec le pôle emploi mais également à travers de multiples partenariats dont celui avec la mission locale du grand amiénois.

## INFOS PRATIQUES

### GUICHET EMPLOI - FLIXECOURT :

Rosalina DE JESUS SIMOES - Responsable guichet emploi  
3, rue de la catiche - Tél. : 03 22 39 12 92

Mail : [guichetemploi@nieuresomme.fr](mailto:guichetemploi@nieuresomme.fr)

### GUICHET EMPLOI - PICQUIGNY :

Sylvie NIVEL - Conseillère emploi  
118, rue du Marais - Tél. : 06 37 21 68 42

Mail : [s.nivel@nieuresomme.fr](mailto:s.nivel@nieuresomme.fr)

## PARTENARIATS



Les partenariats tissés avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie Amiens-Picardie et le réseau Initiative-Somme-France Picardie-Active permettent d'accompagner toutes les entreprises du territoire, quelque soit leur taille, leur activité et leur statut.

De nombreux outils et aides existent, n'hésitez pas à les solliciter ou prendre rendez-vous avec les conseillers lors de permanence sur le territoire. En 2021, afin de préserver et développer le tissu économique, la Communauté de communes engagera une réflexion sur l'accompagnement des TPE et PME dans leur projet d'investissement

## FIBRE OPTIQUE

La Communauté de communes a conventionné avec Somme Numérique afin d'achever le déploiement de la fibre optique sur la totalité du territoire (ex-ccoa) pour un montant de 800 000€.

Les études et travaux se dérouleront en 2021

## + D'INFORMATIONS



### STÉPHANIE DARRAS - CHARGÉE DE MISSION

Initiative Somme France Active Picardie

49, bd Alsace Lorraine – 80 000 Amiens

Tél. 03 22 22 30 63 – [www.initiative-active.fr](http://www.initiative-active.fr)



### LYSE TARGET - CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CMA Hauts-de-France

7, Rue de l'Île Mystérieuse, 80440 Boues

Tél. : 09 72 72 72 07 - [www.cma-hautsdefrance.fr](http://www.cma-hautsdefrance.fr)

VICE-PRÉSIDENTE : Annick LEMAIRE

### DST-DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

Jean Sébastien HEBERT - Tél. : 03 22 39 40 40

Mail : [js.hebert@nieuresomme.fr](mailto:js.hebert@nieuresomme.fr)

## INFO URBANISME

Cette année est riche pour l'urbanisme. Après des années de travail, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Ouest Amiens ainsi que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Val de Nièvre et environs ont été approuvés en conseil communautaire le 25 février 2020 et sont applicables depuis le 17 mars 2020.

## MAIS QU'EST-CE QU'UN PLUI ?

Il s'agit d'un document de planification. L'intérêt est de répondre à des problématiques en produisant une vision spatiale d'un territoire commun. Le PLUi est construit à l'échelle de l'intercommunalité. Ce document d'urbanisme doit fixer les grands équilibres des espaces urbains/rural ainsi que le développement et la protection au sens large du territoire le tout dans une dynamique durable. Le PLUi est un document qui doit articuler les objectifs stratégiques du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) du Grand Amiénois d'une part, et les prescriptions d'aménagement très précises d'autre part. La force de ce document réside dans cette capacité à lier les aspects stratégiques, opérationnels et réglementaires...et cela n'est pas toujours chose facile !



### UN PLUI SE COMPOSE DE QUATRE OBJECTIFS :

- Exprimer le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) communautaire
- Assurer la cohérence de ce projet local avec les politiques supra-territoriales : Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) du Grand Amiénois
- Se donner des moyens concrets et efficaces utiles à l'urbanisme opérationnel (droit de préemption urbain, règlement d'urbanisme, etc...)
- Gérer les droits à construire à partir du règlement d'urbanisme.

Dans chacun des deux PLUI présents sur le territoire de la Communauté de communes Nièvre et Somme, un plan de zonage de chaque commune est réalisé, auquel un règlement portant sur les droits, usages du sol, l'implantation, l'aspect architectural des constructions est réglementé.

Le plan de zonage ainsi que la réglementation applicable à un terrain sont consultable en mairie et/ou sur le site du géoportail de l'urbanisme : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

## CONTACTS

VICE-PRÉSIDENT :  
Michel HENRY

CHARGÉE DE MISSION URBANISME :  
Ophélie SICARD - Tél. : 03 22 51 23 59  
Mail : [o.sicard@nieuresomme.fr](mailto:o.sicard@nieuresomme.fr)

## DU CÔTÉ DE L'HABITAT

Une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un dispositif d'aide à l'amélioration du parc de logements privés anciens a été lancée officiellement le 14 septembre 2020.



### POURQUOI UN DISPOSITIF D'AIDE POUR LE PARC DE LOGEMENT PRIVÉS ?

La Communauté de communes c'est 75,5% de propriétaires occupants, soit 11% de plus qu'en 1999 et 17,4% de locataires du privé, soit 54% de plus qu'en 1999.

### QUEL OBJECTIF ?

Cette étude doit permettre à la Communauté de communes de disposer des éléments d'analyse et de cadrage qui définiront un mode opératoire, des objectifs et des moyens à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux d'amélioration du parc ancien et des conditions de vie des habitants de ce parc. Le cadrage doit comprendre la territorialisation des principales thématiques concernées par l'amélioration de l'habitat ancien : habitat non décent, indigne ou insalubre, adaptation, performance énergétique, sortie de vacance, renouvellement urbain si nécessaire etc...Améliorer le confort de votre logement en réduisant la facture énergétique, diminuant nos émissions de gaz à effet de serre ( afin préserver notre planète) en donnant du travail à nos artisans.

Dans un deuxième temps nous pourrions mettre en place une opération efficace et ajustée aux besoins du territoire.

L'information passera en partie par votre facteur. Des questionnaires ont également été distribués dans les boîtes aux lettres. La réponse à cette enquête n'a aucun caractère obligatoire et chaque ménage est libre d'y contribuer ou pas, d'y répondre totalement ou partiellement. Merci pour votre participation !

## CONTACT

VICE-PRÉSIDENT : Eric OLIVIER

CHARGÉE DE MISSION URBANISME : Ophélie SICARD - Tél. : 03 22 51 23 59 - Mail : [o.sicard@nieuresomme.fr](mailto:o.sicard@nieuresomme.fr)

# SPANC

(SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Depuis le 1er Janvier 2018, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est géré en régie sur l'ensemble de la Communauté de communes Nièvre et Somme. Cela signifie que la collectivité gère elle-même le service avec ses propres moyens financiers et en matériel, avec ses propres agents.

L'assainissement non collectif désigne tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration et l'infiltration pour le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement (tout à l'égout). Tout propriétaire d'un immeuble, existant ou à construire, non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées, est tenu de l'équiper d'une installation d'assainissement non collectif.

## NOUS EXERÇONS NOS MISSIONS AVEC LES CONTRÔLES SUIVANT :

### POUR LES NOUVELLES INSTALLATIONS :

#### • LE CONTRÔLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION :



Ce contrôle est réalisé dans le cas d'une réhabilitation et/ou d'une construction neuve (demande de travaux ou de permis de construire). Un avis de conformité est délivré sur la base d'un dossier réalisé par un bureau d'étude spécialisé en assainissement non collectif.

#### • LE CONTRÔLE D'EXÉCUTION :



Ce contrôle consiste à vérifier lors des travaux et avant remblaiement que les éléments acceptés par le SPANC lors du contrôle de conception et que les réglementations en vigueur sont respectées. Il permet la délivrance d'un certificat de conformité.

### POUR LES INSTALLATIONS EXISTANTES

#### • LE CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN :

Il permet de vérifier le bon état, le bon fonctionnement et l'adaptation de l'installation aux caractéristiques techniques et réglementations en vigueur, avec remise d'un rapport de visite. Ce rapport de visite informe sur la conformité ou non, et le cas échéant des modifications à apporter.

Tout acte authentique de vente d'un logement doit être accompagné d'un rapport de diagnostic de l'assainissement non collectif.

Celui-ci doit être daté de moins de 3 ans lors de la signature de l'acte. Dans le cas où le logement n'a jamais été contrôlé ou que le rapport est daté de plus de 3 ans, un nouveau diagnostic de l'assainissement non collectif doit être réalisé par le SPANC. Celui-ci est similaire au diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien

## + D'INFORMATIONS

Vice-Président : Nicolas MARECHAL  
Technicien SPANC : Mathieu COPPIN - Tél : 03 22 39 40 40 - Mail : [spanc@nieuresomme.fr](mailto:spanc@nieuresomme.fr)

# GEMAPI

(GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS)

Dans le cadre de sa nouvelle compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, la Communauté de communes Nièvre et Somme a lancé, cette année, plusieurs travaux d'aménagement afin de réduire les risques d'inondation sur la Nièvre et ses affluents.

Pour ce faire, la Communauté de communes s'est appuyée sur les compétences de son technicien et sur l'expertise technique du syndicat mixte AMEVA, à qui elle a délégué la maîtrise d'ouvrage.

### PARMI LES POINTS NOIRS IDENTIFIÉS LORS DES ORAGES ET DES CRUES DE 2016 ET 2018, TROIS ONT ÉTÉ TRAITÉS EN PRIORITÉ :



#### CANAPLES

Chemin de Woignas, remplacement de buses sous-dimensionnées par un ouvrage cadre en béton, prévu au minimum pour une pluie cinquantennale.

Montant prévisionnel des travaux : 10 780 euros HT.



#### HAVERNAS

Rue de L'Abreuvoir, augmentation de la capacité de l'ouvrage existant, remplacé également par un ouvrage cadre en béton, dimensionné au minimum pour une pluie cinquantennale.

Montant prévisionnel des travaux : 14 932 euros HT.



#### PERNOIS

Réhabilitation et de la surélévation d'une passerelle.

Montant prévisionnel des travaux : 9 048 euros HT.

L'objectif de ces travaux est d'améliorer ponctuellement l'écoulement, mais il faut rappeler que les propriétaires des berges ont une obligation d'entretien et qu'ils peuvent ainsi contribuer, en complément de la collectivité, à la lutte contre les inondations.

Ces travaux sont engagés dans le cadre d'un programme pluriannuel, dont l'ensemble des opérations bénéficie d'un financement de 50% de l'agence de l'eau, 15% de la région et 15% du Département.

Les 20% restants sont à la charge de la Communauté de communes. Les communes participent, quant à elles, à la prise en charge d'ouvrages accessoires tels que les garde-corps.

La Communauté de communes intervient également en entretien des cours d'eau au niveau des plans de gestion de la Nièvre, du Saint-Landon et de leurs affluents. En 2020, après une période d'études et de demandes d'autorisations administratives, les premiers travaux de réhabilitation de la continuité hydraulique et écologique du Saint-Landon ont débuté.

L'État a transféré la compétence GEMAPI aux EPCI à fiscalité propre, mais comme souvent, il n'y a eu aucune compensation financière.

Jusqu'à présent, c'est le budget général de Communauté de communes qui supporte la totalité du reste à charge. Toutefois, la loi a laissé aux collectivités compétentes, la possibilité d'instituer et percevoir une taxe en vue de financer cette compétence.

Parallèlement à la GEMAPI, il est nécessaire d'intervenir préventivement sur la lutte contre l'érosion et le ruissellement. Ainsi, la Communauté de communes Nièvre et Somme a engagé une étude générale sur le bassin versant de la Nièvre.

Celle-ci est réalisée en concertation avec le monde agricole et son objectif est de retenir au maximum les eaux pluviales en amont, que ce soit par des pratiques culturales, que par des aménagements comme les fossés, les noues, les digues ou les haies.

Enfin, un dernier domaine de nos compétences est la restauration de la continuité écologique des cours d'eau.

Après l'effacement des chutes d'eau du déversoir de la confluence à l'Étoile, du moulin Soudet à Pernois, la Communauté de communes a engagé les travaux du moulin Saint-Gauthier à Berteaucourt-les-Dames.

Si la maîtrise d'ouvrage de l'opération de l'Étoile a été prise en charge par l'Agence de l'Eau, le coût de l'opération de Pernois s'est élevé à 67412 euros HT.

En ce qui concerne Berteaucourt-les-Dames, le montant du marché de travaux est de 130612 euros HT, le montant de la maîtrise d'œuvre est de 23600 euros HT et une enveloppe de 30000 euros HT est prévue pour une étude complémentaire.

Ces travaux sont financés à hauteur de 70% par l'Agence de l'eau Artois Picardie et 30 % par le FEDER, mais l'avance de trésorerie est à la charge de la CCNS.

## + D'INFORMATIONS

Vice-Président : Anthony DELVILLE  
Mathieu COPPIN - Tél : 03 22 39 40 40 - Mail : [spanc@nieuresomme.fr](mailto:spanc@nieuresomme.fr)

# EMPLOIS VERTS

L'équipe des emplois verts de notre Communauté de communes a en charge, pour activités principales, l'entretien des espaces verts et du petit patrimoine communal.

C'est dans le cadre de ces missions qu'a été réalisée cet automne 2020, la restauration de la continuité d'un sentier de randonnée dans le marais de Belloy sur Somme. Ce sentier, en limite du territoire d'Yzeux permet d'assurer la liaison piétonne et cyclable avec le chemin de halage le long de la Somme.

Les agents ont réalisé deux passerelles en bois, de six et dix mètres de portée, reposant sur les berges des ruisseaux franchis ainsi que sur des pieux battus en bois. Des travaux de défrichage et débroussaillage ont complété ces aménagements.



L'opération a été réalisée en concertation avec la commune de Belloy sur Somme, l'office de tourisme et conservatoire des espaces naturels.



Le coût des fournitures s'est élevé à un peu moins de 4000 euros auxquels il faut ajouter 204 heures pour la construction et la pose par les agents mobilisés. Les travaux avaient été estimés à près de 35000 euros par une entreprise.



La Communauté de communes remercie Monsieur Nicolas BEUGNET de La Chaussée-Tirancourt pour son appui matériel et technique

# ÉQUIPEMENT AQUATIQUE



Evoqués depuis longtemps, fortement attendus, Les travaux du centre aquatique intercommunal « AQUA N&S » à FLIXECOURT ont enfin été réceptionnés le 18 Novembre 2020. En attendant son ouverture au public, la crise sanitaire liée au COVID étant passée par là...

## VOICI LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE CE PROJET :



La société EQUALIA est prête à vous accueillir avec un bassin sportif de 25m composé de 4 couloirs, un bassin ludique, une pataugeoire, un espace bien-être (sauna, hammam et jacuzzi), une salle fitness et pour l'été des jeux d'eau sur le solarium.

Le coût du projet (travaux et honoraires) s'élève à 7,8 Millions d'euros Hors taxe dont 3 565 000 € de subventions, 1,5 millions d'emprunt et 2 735 000€ d'autofinancement.

## CONTACT

VICE-PRÉSIDENT : Jean-Philippe DELFOSSE

**L'école de musique intercommunale accueille des élèves, enfants et adultes, dès l'âge de quatre ans. Depuis plus de 20 ans, ses professeurs, artistes et pédagogues confirmés, forment et accompagnent des musiciens amateurs du territoire (dont certains se sont professionnalisés depuis) dans les disciplines des instruments à vents, percussions, piano et musiques actuelles.**

Les projets artistiques développés lors de chaque saison culturelle permettent au plus grand nombre de rencontrer et partager la scène avec des artistes professionnels et de participer à des événements originaux ou créations artistiques dans des conditions valorisantes.



Des actions d'éducation artistique épanouissantes sont également menées chaque année auprès des élèves des établissements scolaires de l'ensemble des communes de la CCNS (opéras pour enfants, Musique Assistée par Ordinateur, chant choral, présentations d'instruments...)

En cette période particulière de crise sanitaire, l'école de musique-CCNS maintient et assure la plupart de ses formations en distanciel et/ou présentiel, ainsi que les projets pédagogiques engagés par les formateurs de l'établissement.

## LA POLITIQUE CULTURELLE DU TERRITOIRE : CRÉATION / DIFFUSION / ACTIONS CULTURELLES / TRANSVERSALITÉ

La politique culturelle de la CCNS consiste à contribuer aux mutations du territoire et favoriser l'expression des habitants par la mise en place d'actions culturelles dans le domaine de **la lecture, l'enseignement musical, les pratiques amateurs, le spectacle vivant, le patrimoine et le service intercommunal d'archives.**



**La compagnie Les gOsses** est une équipe artistique associée au projet culturel du territoire. Elle propose, en lien avec le service culturel, des spectacles vivants professionnels et semi-pro, des rencontres avec la population grâce aux ateliers théâtre du mercredi pour enfants et ados, des projets de pratique théâtrale dans les écoles, des lectures publiques élaborées pour et par les habitants du territoire.

Enfin depuis 2018, la CCNS soutient les initiatives culturelles locales qui participent à l'attractivité du territoire et qui viennent compléter sa politique culturelle, par le biais d'un dispositif d'accompagnement étudié par les élus de la commission culture.

## SPECTACLE VIVANT

La CCNS propose chaque année une programmation culturelle variée sur l'ensemble du territoire, et qui s'adresse à tous les publics (petite enfance, jeunesse, adultes...). Elle coproduit et accompagne également la création artistique professionnelle.

### CALENDRIER DES PROCHAINS SPECTACLES TOUS PUBLICS : Concerts des ateliers de musiques actuelles de l'école de musique intercommunale

Lundi 8 et mardi 9 février 2021 > salle polyvalente / AILLY-SUR-SOMME  
« **Grand peur et misère du Ille Reich** », **Cie Correspondances**  
Mardi 9 mars 2021 > Chiffon Rouge / FLIXECOURT



**Concert de « Von Pourquery »**  
Mercredi 24 mars 2021 > Chiffon Rouge / FLIXECOURT  
**JOURNÉE AUX IRIS**  
Samedi 15 mai 2021 > Prieuré de MOREAUCOURT  
**Concerts de clôture de saison**  
Mardi 15 juin 2021 : ateliers musiques actuelles  
Mercredi 16 juin 2021 : LES PINAILLEURS > Chiffon Rouge / FLIXECOURT

## RENSEIGNEMENTS :

**Vice-Président :** Jean-Luc WALIGORA  
**Secrétariat affaires culturelles :** Hélène PARENT  
**Tél :** 03 22 39 40 48 - **Mail :** h.parent@nieuresomme.fr

## LES LIVRES ET LA LECTURE POUR TOUS !

**L'année 2020 nous a bouleversés et plus que jamais, chacun de nous se pose la question de l'essentiel. Avec cette nouvelle année 2021 qui commence, nous (re)découvrons à quel point nous avons besoin d'apprendre et de comprendre l'autre, de nous émouvoir et de nous évader, de nous élever pour nous construire, de rire et de nous divertir...**

LA LECTURE, (tous supports confondus, on lit un livre, un journal, une affiche, un morceau de musique, un film, une histoire...), nous NOURRIT et nous TRANSPORTE.  
Alors, sachez que les livres et la lecture sont, dans le Réseau Lecture Nièvre et Somme, tout PROCHES DE VOUS, à votre portée !



**Composé de 17 médiathèques, le Réseau Lecture intercommunal vous propose de nombreux services, destinés à toute la population (jeune public, ados, adultes) :**

- un catalogue unique pour l'ensemble du territoire avec une offre de plus de 100 000 documents multi-supports (livres, CD, DVD, magazines, ressources numériques dans le domaine du cinéma ou de l'auto-formation par exemple) et la possibilité de réserver depuis n'importe quel ordinateur ou smartphone
- une seule inscription, une carte unique et la possibilité d'emprunter et de rendre les documents dans tous les sites
- l'accès à Internet gratuit
- un portail Web commun où vous pourrez trouver toutes les informations concernant les horaires des médiathèques, les modalités d'inscription, les dernières nouveautés, les coups de cœur des médiathécaires, et toute l'actualité du Réseau Lecture des animations variées : rencontres d'auteurs et d'illustrateurs, lectures, spectacles, ateliers, débats, etc.

### ET TOUS CES SERVICES SONT GRATUITS !!!

**N'hésitez pas à pousser les portes de vos médiathèques, l'ensemble des médiathécaires vous y attend, avec le sourire, pour répondre à vos attentes, vous conseiller, et échanger, en toute convivialité.**



## RENSEIGNEMENTS :

**Coordonnatrice du réseau Lecture :** Nathalie BEAUCOURT  
**Tél :** 06 47 63 04 69 - **Mail :** n.beaucourt@nieuresomme.fr [www.reseaulecture-nieuresomme.fr](http://www.reseaulecture-nieuresomme.fr)

# ARCHIVES ET PATRIMOINE

Conserver la mémoire d'un territoire tout en apportant une expertise en termes de gestion documentaire, papier et électronique, et juridique auprès des communes sont les deux piliers qui sous tendent, depuis 2018, la création du Service intercommunal d'Archives (SIA) de la CCNS.

En 2021, ce sont désormais 19 communes qui bénéficient, grâce à des moyens humains et matériels mutualisés, d'une politique de sauvegarde et de valorisation de leurs archives. Accessible et consultable par tous dans un unique espace de consultation dédié, ce patrimoine écrit et iconographique reste ainsi bien vivant et s'inscrit dans une dynamique plus générale de rayonnement culturel du territoire de la CCNS.

Une prochaine programmation patrimoniale à destination de tous les publics (chercheurs, étudiants, familles, scolaires ou encore public dit « empêché ») constituera la structure de cette médiation.

Le SIA collecte également auprès des particuliers les archives que ces derniers souhaiteraient donner. A l'instar des archives communales, ces documents seront classés, conditionnés et conservés dans des conditions optimales de conservation.

Ils deviendront de précieux témoignages de l'histoire de la CCNS et enrichiront les collections publiques.



## + D'INFORMATIONS

Vice-Président : Jean-Luc WALIGORA

Archiviste : Gautier GENTE - Tél : 06 31 13 45 41 - Mail : archives@nieuresomme.fr - 118, rue du Marais - 80 310 PICQUIGNY

### PRIEURÉ DE MOREAUCOURT... 2020, UNE SAISON PAS COMME LES AUTRES

Depuis bientôt 20 ans la Communauté de communes Nièvre et Somme est propriétaire du site de Moreaucourt, à l'Etoile. Les vestiges de cet ancien prieuré de l'Abbaye Royale de Fontevraud, inscrits aux monuments historiques, sont préservés et entretenus dans le respect de l'environnement.

Le lieu chargé d'histoire, révélé par les fouilles archéologiques menées dans les années 1970, est aussi un petit paradis pour la faune et la flore, un havre de nature, en bord de Nièvre. Chaque année, aux beaux jours, de mai à septembre, le site aménagé en parc paysager est régulièrement ouvert au public.

En 2020, crise sanitaire oblige, les jardins de Moreaucourt n'ont ouvert au public que début juin.



La Journée aux iris, évènement culturel organisé chaque année le 3ème samedi de mai, a été annulée, le public privé du festival de couleurs et de parfums. La nature est parfois cruelle, la floraison a rarement été aussi belle. La trentaine de variétés d'iris cultivés dans les jardins de Moreaucourt avait dressé cette année plus d'un millier de hampes vers le ciel. Personne n'était là pour les voir ! Alors comment faire pour conjurer le sort ? En mai 2021, pour le temps des iris, le prieuré sera davantage ouvert au public !

## CONTACT

Assistant de conservation du patrimoine : Sébastien SIREAU - Mail : s.sireau@nieuresomme.fr

# TOURISME

Une escapade entre Amiens et la baie de Somme....

Le territoire Nièvre et Somme, entre Amiens et la baie de Somme, offre un gisement touristique très riche. Consciente de ses atouts historiques, naturels et de loisirs la Communauté de communes souhaite aujourd'hui révéler tous ses potentiels à leur juste mesure. Dans ce sens, plusieurs projets innovants sont actuellement menés pour mettre en scène les patrimoines et offrir des expériences de reconnexion à la nature.

### 1. LES CIRCUITS DE RANDONNÉES

Nos paysages ruraux sont des terrains de jeu idéaux pour se reconnecter à la nature. Pour permettre à chacun d'en profiter pleinement en s'y baladant, la Communauté de communes entame un travail de création d'itinéraires de randonnée et de remise en état du balisage des circuits d'intérêt communautaire du territoire.

Retrouvez sur [www.nieuresomme-tourisme.fr](http://www.nieuresomme-tourisme.fr) le détail des circuits de randonnée et parcours découverte.



### 2. AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU CONCEPT D'ACCUEIL TOURISTIQUE EN MILIEU RURAL

Traversé par la véloroute vallée de Somme et à proximité d'atouts majeurs comme le parc de Samara, Picquigny, avec son château, sa collégiale et ses eaux vives, a tout le potentiel pour devenir un espace touristique incontournable en vallée de Somme. En 2016, la Communauté de communes a fait l'acquisition de la maison éclusière de Picquigny dans la perspective d'en faire un lieu à la fois inspirant et innovant, qui suscite l'envie aux visiteurs de découvrir davantage le territoire.



### 3. UN VENT NOUVEAU SOUFFLE SUR LE MOULIN BASILE À FLIXECOURT

Restauré en 2018 par la commune de Flixecourt, le moulin deviendra prochainement un espace dédié à la découverte du territoire. Des expériences originales permettront de révéler toutes ses richesses du territoire : Scénographies, mises en lumière, diffusions de vidéos, maquette... seront utilisés pour faire vivre aux visiteurs des expériences hors du commun.



### 4. TEMPS FORTS

Location de vélos, de bateaux, visites historiques, activités bien-être... L'office de tourisme propose une programmation riche de découvertes à côté de chez vous. Que vous soyez curieux, amateur d'histoire ou de nature, vous y trouverez forcément votre bonheur !



### UNE NOUVELLE FAÇON DE VIVRE... UNE AMBITION : LE TOURISME À LA CAMPAGNE !

La CCNS a des idées et des projets pour valoriser son territoire. Mieux se déplacer suppose, aujourd'hui, de réfléchir à la circulation entre nos villages en mode doux (projet de réhabilitation de l'ancienne voie ferrée entre Canaples et Flixecourt).

Repenser à notre façon de consommer en faisant connaître nos producteurs et savoir-faire locaux, offrir des possibilités d'hébergement, gîtes, chambres d'hôtes, logements insolites, meublés de tourisme, camping, aires de camping cars ..... de qualité.

Faire de notre territoire un lieu de destination touristique avec la mise en place de la commercialisation de prestations touristiques.

## CONTACT

VICE-PRÉSIDENTE : Annick LEMAIRE

RESPONSABLE DE L'OFFICE DE TOURISME : Virginie DECORTE

11 rue du pont - 80470 AILLY-SUR-SOMME

Tél : 03 22 51 46 85 - Mail : officedetourisme@nieuresomme.fr

[nieuresommetourisme](https://www.instagram.com/nieuresommetourisme)

Vallée de Somme et Nièvre découvertes - Somme - Picardie

Consultez [www.nieuresomme-tourisme.fr](http://www.nieuresomme-tourisme.fr) rubrique Agenda et les réseaux sociaux pour connaître l'essentiel des événements sur le territoire Nièvre et Somme.

**AIDE AU FINANCEMENT DU BAFA ET BAFD**

Conscients du coût important que représente une formation BAFA ou BAFD pour les familles, les élus de la CCNS ont décidé d'apporter leur soutien financier aux jeunes désirant se lancer dans l'animation. 30 cofinancements BAFA et 5 BAFD sont prévus pour l'année 2021.

**DIAGNOSTIQUE JEUNESSE**

Dans un souci de répondre au mieux aux attentes des jeunes et de leur famille, la CCNS lance en ce début d'année un diagnostic jeunesse sur tout son territoire. Jeunes ; parents, merci de prendre quelques minutes pour y répondre, il vous suffit de scanner avec votre smartphone les QR codes sur l'affiche MERCI PAR AVANCE !



**TU AS 17 ANS RÉVOLUS ?  
TU ES MOTIVÉ(E) ?  
TU HABITES UNE DES 36 COMMUNES DE LA CCNS ?**

AILLY/SOMME, ARGIE LIVES, BELLOY/SOMME, BERTEAUCOURT LES DAMES, BETTENCOURT ST-OUEN, BOURDON, BOUCHON, BREILLY, CANAPLES, CAVILLON, CROUY ST-PIERRE, DOMART EN PONTHEU, FLIXECOURT, FOURDRINOV, FRANSU, FRANQUEVILLE, HALLOY LES PERNOIS, HANGES/SOMME, HAVERNAS, LA CHAUSSEE TIRANCOURT, LE MESGE, L'ÉTOILE, LANÇHE ST-HILAIRE, PERNOIS, PICQUIGNY, RIBEAUCOURT, ST-LEGER LES DOMART, ST-OUËN, ST-SALVEUR, SAISSEVAL, SURCAMP, SOUES, VAUCHELLE LES DOMART, VILLE LE MARCLET, VIGNACOURT, YEZEUX

Renseignements et inscriptions : CCNS 03 22 39 40 40 ou r.fernandez@nievresomme.fr

**LE CAJ**

Il y a une vie après les centres aérés ! Le CAJ accueille les jeunes de 13 à 18 ans pendant les vacances scolaires autour d'un programme fun et innovant. **Lieu d'accueil : base de La Catiche à PICQUIGNY.**

**NOUVEAUTE 2021 :** Du 07 au 31 juillet un nouveau CAJ ouvre dans les locaux du « chiffon rouge » FLIXECOURT !

Des réunions d'information vous seront proposées courant 2021.

**INFO COVID 19 :**

Pour l'ensemble des actions mises en place en 2021 par le secteur jeunesse, un protocole sanitaire stricte sera respecté. (décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire).

Retrouvez le CAJ sur FACEBOOK cajnievresomme

FLASHEZ LES CODES POUR VOIR LES VIDÉOS SUR LE CAJ :



**CONTACT**

**VICE-PRÉSIDENTE :** Catherine BENEDINI  
**ANIMATEUR TERRITORIAL :** Raphaël FERNANDEZ  
Tél : 03 22 39 40 40 - Mail : r.fernandez@nievresomme.fr  
**SECRÉTARIAT :** Corine MASCRET - Mail : c.mascret@nievresomme.fr

**ENFANCE / PETITE ENFANCE**

La gestion des crèches, micro crèches et Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) relève de la Communauté de communes.

**AINSI, ELLE A DÉVELOPPÉ UN VÉRITABLE RÉSEAU DE L'ENFANCE ET DE LA PETITE ENFANCE AVEC NOTAMMENT :**

- La crèche de **Flixecourt** (avec une extension prévue de 10 places)
- La crèche de **Vignacourt**
- La crèche d'**Ailly sur Somme** (qui est municipale mais qui a bénéficié en 2020 d'une subvention de fonctionnement de la CCNS à hauteur de 160 000 €)
- La micro crèche de **Bettencourt Saint Ouen** (avec également une extension prévue)
- Un projet de crèche à **Domart en Ponthieu**
- Un RAM à **Vignacourt** et un RAM à **Picquigny**.

La Communauté de communes participe également financièrement à la construction de ces équipements par le biais de fonds de concours apportés aux communes.

Au total, la CCNS dispose aujourd'hui de 129 places en crèche et micro crèche.

**CES STRUCTURES PROPOSENT :**

- des ateliers d'éveil à destination des enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés des assistants maternels et/ou parents,
- des ateliers parents-enfants,
- des spectacles,
- des séances de jeux de société à destination des familles avec des enfants âgés de 2 à 6 ans,
- des actions en faveur de la parentalité,
- prêt de malles thématique (éveil musical, jeux en bois, motricité, ...)
- prêt de jeux de société
- des formations à destination des assistants maternels,
- des temps d'échanges de pratique,
- des réunions sur des thématiques spécifiques selon les besoins et envies du public,
- des rendez-vous pour accompagner et informer les parents et les assistants maternels



**CONSTRUCTION DE LA CRÈCHE DE DOMART EN PONTHEU**



**CRÈCHE DE VIGNACOURT**



**PROJETS 2021-2022**

INSTALLATION DE 8 AIRES DE LOISIRS SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

**CONTACT**

**Vice-Président :** Stéphane DUCROTOY  
**DGA :** Delphine CLABAULT - Mail : d.clabault@nievresomme.fr

# CRÈCHES ET RAM



RAM DE PICQUIGNY



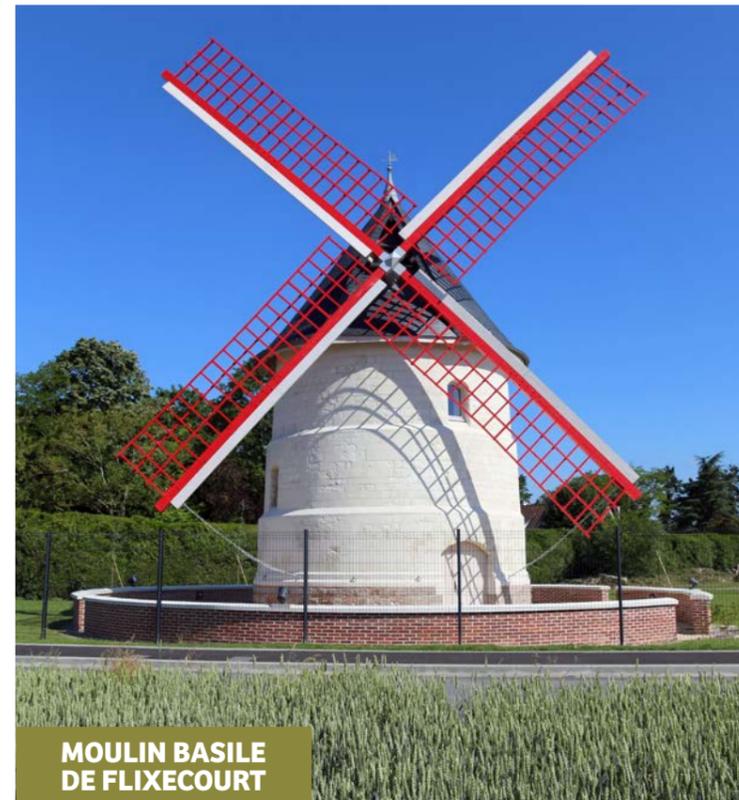
CRÈCHE D'AILLY SUR SOMME



CRÈCHE DE FLIXECOURT



PISCINE AQUA NÉS



MOULIN BASILE  
DE FLIXECOURT



PRIEURÉ DE  
MOREAUCOURT



OFFICE DU TOURISME

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Nièvre & Somme**

Un territoire à **D**écouvrir

